

Construire la citoyenneté dans un projet d'école primaire à classe unique

Une citoyenneté dans ses petits chaussons

À l'école Bizu¹ du petit village mayennais de Beaumont-Pied-de-Bœuf (deux cents habitants), les enfants de la classe unique, grâce à la pédagogie Freinet mise en œuvre par Hervé Moullé depuis vingt ans, construisent des compétences civiques et sociales. Pour eux, être à l'école se conjugue à tous les temps avec plaisir, le plaisir de s'instruire et de grandir.

École primaire Bizu, Beaumont-Pied-de-Bœuf [53]

Article rédigé par C. Coquereau à partir d'échanges avec H. Moullé, professeur des écoles

Vingt-cinq enfants de huit à onze ans se retrouvent dans la classe unique intégrée dans un Regroupement pédagogique intercommunal, allant du CE2 (cours élémentaire deuxième année) au CM2 (cours moyen deuxième année). La différence d'âge, un problème ? Pas du tout, au contraire, car l'on travaille à l'aune du respect d'autrui et du partage quotidien des connaissances. En ce sens, la salle de classe est disposée en U central permettant à tous de se voir et de dialoguer. Les plus jeunes se situent côté gauche, près de la porte par laquelle ils viennent métaphoriquement d'arriver. Sans rupture, les CM1 poursuivent le U vers la gauche et au centre. Enfin, les plus grands se retrouvent sur la rangée du fond, attenante elle aussi à la porte par laquelle ils sortiront en fin d'année. De la sorte, leur grande taille ne gêne pas les plus "petits". Hervé Moullé explique qu'il a réfléchi à la meilleure disposition possible de cette salle de classe, assez exiguë si l'on considère les vingt-cinq écoliers et toute la partie de droite réservée aux douze ordinateurs en libre accès (voir page 2). L'école fonctionne avec les techniques Freinet et les outils numériques actuels. Devant le tableau, un aspect peut surprendre l'observateur lambda : l'enseignant ne dispose pas de bureau à proprement parler. Selon les activités en cours, il se positionne volontairement au fond de la salle, debout sur le côté, ou parmi

ses élèves. Si bureau il y a, c'est plutôt un petit morceau de la table occupée par des enfants au premier rang, la plupart du temps pris d'assaut par les écoliers eux-mêmes. Eh oui, à l'école Bizu, les écoliers se partagent la parole et proposent leurs connaissances à leurs pairs ! Ici, les enfants débattent, élaborent et votent des règles de vie, présentent des conférences, montent des expositions, fabriquent un journal, correspondent à travers le monde...

Mystères de la boîte à mots

Ce matin, grands conciliabules parmi les écoliers, c'est la séance hebdomadaire de la boîte à mots ! Exceptionnellement, les ordinateurs doivent rester fermés, chacun se concentre sur l'objet de la séance. Les deux meneuses de débat s'installent avec un grand sérieux. "Tout le monde est là, on peut commencer ?" questionne Agathe, présidente de séance. Devant elle, trône une modeste boîte : la boîte à mots, ou à maux, si l'on préfère. Tout au long de la semaine, chacun, se sentant victime d'une injustice ou voulant défendre son voisin lésé ("Manon a perdu son compas, si vous le trouvez, donnez-le"), peut rédiger une doléance et la déposer dans le réceptacle. On s'attache à choisir les mots justes, le vocabulaire adéquat pour rendre compte avec clarté de la situation. La boîte reste à disposition dans la classe,

Disposition classe



à n'importe quel moment. Au milieu d'une activité, un élève le jugeant opportun peut se lever et déposer sa requête. La spontanéité est ainsi assurée, garantissant la liberté d'expression. L'histoire du compas étant réglée, impartiale, Agathe interroge : "Plus personne ne veut la parole ?" avant d'enchaîner sur la requête suivante. "On dit que F... triche, mais ce n'est pas vrai." On n'écrit pas n'importe quoi, le mensonge est vécu comme une injustice flagrante. Aussi, l'auteur du message assume-t-il sa responsabilité par sa signature obligatoire. Certains rédigent leur plainte en solo, duo, trio, selon les témoins de l'action ("C... nous pousse dans le couloir"). On s'intéresse bien sûr à ses propres vicissitudes, mais également à celles d'autrui : on fait preuve d'empathie et on construit des comportements solidaires. Lorsque deux enfants se trouvent à l'origine d'une plainte, la priorité suit l'ordre alphabétique. À l'intérieur de la boîte, les petits papiers soigneusement dépliés sont régulièrement inscrits sur la *paperboard* par le professeur, jusqu'à la lecture collective du matin.

Des mots pour éviter les coups

Pour éviter la confusion et donner de la valeur à toutes les phrases, chacune est inscrite d'une couleur différente. Des deux meneuses de séance (renouvelées par tirage au sort dans une enveloppe chaque semaine), la présidente énonce les doléances : "C... me tord le bras". Pour permettre un débat constructif, les règles de vie sont posées dès le début de l'année scolaire, discutées et votées par les enfants (voir ci-contre). Chacun peut ensuite s'y référer, tel un code de déontologie expliqué et compris par tous : règle numéro cinq, "La violence est interdite à l'école, en mots, en gestes. Je respecte les autres parce que je veux que les autres me respectent." Voici la consigne verbale que les enfants réaffirment à l'oral lors de cet incident pour demander "justice". L'auteur du geste déplacé s'excuse de lui-même. En cas d'infraction à la charte, les élèves peuvent demander une réunion de classe. Des sanctions sont envisagées, mais les écoliers en discutent et décident de façon collégiale.

Le document "Nos règles de vie" est signé conjointement par l'enfant, les parents et l'instituteur. Au fil de l'année, l'enfant s'autoévalue par un système de légende-couleurs : vert ("je réussis bien"), orange ("j'ai des difficultés"), rouge ("je n'y arrive pas"). Souvent au cours de la séance, certains s'excusent d'avoir mal interprété une situation. À l'échelle de leur microsociété, les élèves ont compris l'attribution des rôles et veillent à ce que la démocratie, principal régime politique abordé en éducation civique, fonctionne : "Mario parle alors que ce n'est pas lui le président", relate le papier suivant. Pauline, la responsable de parole, se charge de l'accorder à qui lève la main, en notant simultanément sur une feuille l'ordre de priorité. Depuis longtemps, les élèves connaissent les codes et s'y conforment avec respect, tant ils leur semblent justes. On souhaite dire quelque chose sur le litige en cours, on lève la main. La responsable de parole vous fait signe qu'elle vous a vu : vous pouvez baisser le bras et attendre sagement votre tour, qui viendra assurément. L'enseignant reste silencieux, au fond de la salle, écoute. C'est entre eux que les écoliers s'expriment,

Extrait de l'annexe "Nos règles de vie"

Règles de vie proposées, discutées et votées par les enfants de l'école Bizu. Dans la classe :

Règle n° 1

Je viens propre à l'école et je fais attention de repartir propre.

Règle n° 2

Le matin, je rentre calmement, j'accroche mon vêtement au portemanteau. Je mets mes chaussons et je range mes chaussures. Je vide mon cartable, je le ferme et je le range. Je rentre en classe tranquillement. Je prépare mes affaires : trousse, agenda, etc.

Règle n° 3

Je ne fais pas de bruit dans le couloir et je ferme les portes. Je ne touche pas au verrou.

Règle n° 4

Je respecte le panneau Je chuchote ou Silence quand il est mis en place.

Règle n° 5

La violence est interdite à l'école, en mots, en gestes ainsi que le jeu brutal avec un ballon. Je respecte les autres parce que je veux que les autres me respectent. Ne pas injurier, ne pas voler, ne pas frapper, ne pas mentir, accepter les idées des autres...

Règle n° 6

Je ne mets pas de pierres sur la pelouse pour ne pas abîmer la tondeuse.

Règle n° 7

Les zones de jeux :

- le ballon au pied est autorisé sur la pelouse et dans la grande cour mais interdit sous le préau, dans le jardin et la petite cour ;
- les échasses ne sont autorisées que dans la petite cour ;
- jeu interdit dans les toilettes et dans la cabane.

parole à qui a écrit, parole à qui est ciblé, parole à qui-conque souhaite intervenir en respectant les règles établies : propos respectueux, langage courant, réponse par une phrase complète, on ne coupe pas la parole. En plus de la maîtrise de la langue française, c'est l'usage de la citoyenneté qui se construit, mot à mot. On s'écoute, on attend son tour. Il est saisissant de visualiser à quel point les enfants se sentent concernés, impliqués, se défendent, argumentent, détaillent leur point de vue pour mieux convaincre les autres. La parole prend tout son sens, sa puissance libératrice annihile toute idée de violence : cela va mieux en le disant.

Une attitude citoyenne sur le clavier

“Quelqu'un a effacé nos fichiers à l'ordinateur”, poursuit la présidente de séance. Ici, c'est l'occasion de revenir sur les devoirs qui président aux usages numériques et “les droits d'auteur”. Dans ce cas présent, le professeur intervient et s'appuie sur la fiche des compétences à acquérir pour le B2i (brevet informatique et internet) primaire (voir ci-contre). Celle-ci est également remplie en autoévaluation par l'élève durant l'année (même système de légende-couleurs que précédemment). La deuxième compétence s'intitule “Adopter une attitude citoyenne face aux informations véhiculées par les outils informatiques”, et elle comprend un item qui est validé lorsque l'élève “sait que les données ont un propriétaire” et qu'il “respecte cette propriété”. Celui qui a, sciemment ou non, effacé lesdits fichiers ne peut pour l'instant s'octroyer la maîtrise de cette compétence. Pour l'enseignant, l'essentiel est de permettre une progression consciente de l'élève quant à ses capacités en cours, et surtout de ne pas le figer sur un échec provisoire. Chacun est considéré comme un adulte en devenir. D'ailleurs, entre l'écriture du papier et la lecture de la récrimination, un temps de latence (parfois plusieurs jours) permet de regarder avec recul la situation ciblée. On ne réagit pas à brûle-pourpoint. Au cours de cet échange, les élèves comprennent les notions de droits et de devoirs, et s'engagent à les mettre en application, développant ainsi leur comportement social et civique. Les usages informatiques (un ordinateur pour deux élèves, grâce aux financements de la commune, du Sivos² et de l'État avec le plan École numérique rurale) semblent un vecteur efficace pour réfléchir en ce sens. Longtemps animateur en informatique, Hervé Moullé intègre tous les outils numériques (traitement de texte, moteur de recherche, encyclopédies en ligne...) à la pratique coopérative de la classe.

La propreté, un droit ?

La propreté, c'est l'objet de la dernière phrase abordée ce jour : “Quelqu'un fait pipi sur la cuvette et ne tire pas la chasse d'eau”. Même si certains rient à l'évocation de ce chapitre un peu particulier, les enfants, très

Extrait de l'annexe “Compétences B2i”

1. Maîtriser les premières bases de la technologie informatique :

1.1 Je montre avec précision les différents éléments qui permettent de travailler avec un ordinateur : clavier, touche, souris, microphone, scanner, unité centrale, logiciel, moniteur (écran), imprimante, haut-parleur, mémoire, disque dur, disquette, lecteur de disquette, CD, lecteur de CD, modem, réseau...

1.2 J'utilise la souris pour déplacer le pointeur (la flèche) et fixer la position du curseur.

Je maîtrise suffisamment le clavier pour taper les caractères en minuscules, en majuscules, les différentes lettres accentuées et les lettres spéciales.

Je sais aussi déplacer le curseur, valider et effacer, ajouter des espaces...

1.3 Je sais ouvrir un fichier existant et sauvegarder dans un dossier ce que j'ai créé moi-même.

1.4 Je sais ouvrir et fermer un dossier.

2. Adopter une attitude citoyenne face aux informations véhiculées par les outils informatiques :

2.1 Je m'assure que les résultats et les documents présentés par l'ordinateur sont possibles et pas faux.

2.2 Je sais que les données et les logiciels ont un propriétaire. Je sais que je dois respecter cette propriété.

sensibles à l'hygiène, réclament ici le droit à la propreté collective. Notons qu'ils ont placé cet aspect en première place de leurs quarante et une règles de vie : “Je viens propre à l'école.” Il réapparaît ensuite à six reprises (règle vingt-deux sur le lavage des mains, vingt-sept sur les locaux, trente-deux et trente-trois sur les toilettes, trente-sept et trente-neuf sur le car). Pour les élèves, ce n'est pas un détail insignifiant, ils évoquent la dignité, le respect, des concepts abstraits qu'ils manipulent avec justesse. D'eux-mêmes, ils prennent conscience de l'intimité de la personne humaine et s'attachent à en tirer les conséquences au quotidien, derrière le verrou des toilettes ou dans leurs espaces publics : “J... me prend ma place et me prend pour une poubelle”, s'insurge Romane ! L'enseignant rappelle les principales règles d'hygiène de vie, inhérentes au respect de soi et d'autrui. Les élèves hochent la tête avec assentiment, les pieds sous la table se calfeutrent dans leurs chaussons. Des chaussons ? Eh oui ! Le professeur explique l'importance de ce confort offert aux enfants : entrer en classe avec ses chaussons. Il n'est nullement question de les infantiliser, mais seulement de leur permettre, alors que leurs chaussures sont trempées parfois dès l'arrivée du matin, de ne pas passer toute une journée les pieds mouillés, froids et sales. Parce que bien apprendre, c'est d'abord se sentir bien³, nombreux sont les petits écoliers qui, chaque matin en passant par le couloir, chaussent leurs mules favorites

et douillettes. C'est également un moyen de ne pas salir davantage la salle de classe avec les traces de boue, et de respecter le travail du personnel d'entretien. Là encore, chacun s'engage à ranger ses pantoufles correctement le soir sur l'étagère qui leur est dédiée.

Citoyens du monde

La semaine suivante, *Le petit journal de Bizu* porte justement (est-ce un hasard ?) sur l'organisation et le rangement de la cantine. Chaque jour, les enfants produisent des écrits, valorisant leurs connaissances, favorisant leur esprit de synthèse des événements et plaçant l'expression écrite au premier chef. C'est leur journal quasi quotidien, diffusé depuis treize ans, envoyé par messagerie sur internet à plus de trois cents destinataires dans le monde (Côte d'Ivoire, Japon, Russie,...) et imprimé sur papier pour leur classeur. Devenir citoyen, c'est montrer sa capacité à s'informer, à s'ouvrir au monde⁴, mais aussi à relater son petit univers. Celui du 23 novembre raconte l'organisation rocambolesque de leur repas méridien, du fait de l'arrêt maladie de la cantinière. Qu'à cela ne tienne, c'est Hervé et sa compagne qui prennent le relais des fourneaux ! Au-delà de l'anecdote, les gastronomes narrent tout naturellement que "le groupe de chaque table l'a nettoyée avec une éponge et un torchon et qu'Élina a passé l'aspirateur partout." La propreté des locaux, cela concerne tout le monde. Attendant à la cour de l'école, un jardin potager est aussi l'objet de tous les soins, arrosage maîtrisé compris. Ainsi les élèves abordent-ils la question du développement durable et la gestion des ressources. Parfois, avec l'autorisation de l'instituteur (règle numéro quarante et un), la saison permet de déguster fruits ou légumes. Mais jamais (règle numéro quarante), il n'est permis de marcher sur les plantations. Parce que respecter son environnement, c'est aussi respecter la nature et la mettre en poème : "Une fleur s'envole dans le ciel. Elle explose dans les airs !" Nathan, huit ans.

La chasse aux papillons de l'esprit

Une fois la séance "boîte à mots" terminée, le professeur part sur une nouvelle activité : la chasse aux mots, épopée aventureuse pour chercher du vocabulaire, saisir la subtilité des mots, apprendre l'orthographe et utiliser la mémoire. C'est mardi matin, les enfants dictent les mots qu'ils ont trouvés la veille au soir en rapport avec le thème choisi. Pendant que l'instituteur les écrit au tableau sous la dictée des uns et des autres, un enfant les tape simultanément à l'ordinateur en prévision d'une activité ultérieure et pour *Le petit journal de Bizu*. Cette semaine, il s'agissait d'attraper dans son filet les mots s'écrivant avec des lettres de Beaumont-Pied-de-Bœuf, le village, en les classant par nombre de lettres et ordre alphabétique. Chacun va à son rythme et la liste s'envole à partir d'une myriade de réponses

collectives : trente-huit mots trouvés ! (voir ci-dessous) Après chaque mot énoncé par l'élève lui-même, l'enseignant entonne un tonitruant "virgule," laissant ainsi le soin à un autre enfant d'enchaîner. En même temps qu'ils écoutent l'énoncé des mots recueillis, les écoliers se lancent dans des activités annexes, extrêmement variées. Il est usuel de les voir rechercher et se transmettre en temps réel une définition sur les ordinateurs portables à disposition (qu'est-ce qu'un mât ? Un piaf ? Un bipède ?), préparer le contenu du prochain exposé dont ils sont les conférenciers, reprendre en couleurs la trace écrite sur le cahier ou même dessiner l'illustration du journal de Bizu⁵, épanouissant leur créativité graphique sur les ailes des lépidoptères.

Des apprentissages tous azimuts

Contrairement aux apparences, leur attention sur le sujet en cours n'en est pas réduite d'autant. Cette impression de foisonnement hétéroclite traduit la capacité à gérer son temps avec discernement, sans ennui ni passivité : s'organiser, anticiper les échéances à venir, s'avancer dans son travail, finaliser son article pour le journal, imaginer le scénario du prochain spectacle de classe. L'importance et la richesse du vécu de l'enfant, de sa spontanéité, demeurent centrales. Laura et Alice, responsables de la prochaine conférence (exposé illustré avec questionnaire interactif) s'entretiennent à voix basse pour vérifier l'organisation de dernière minute :

Le mode d'emploi de la chasse aux mots

La chasse aux mots nous sert à chercher du vocabulaire, à apprendre l'orthographe des mots et à utiliser notre mémoire.

1. Le **lundi**, nous choisissons un thème en classe.
2. Le **lundi soir**, à la maison, chacun cherche des mots en rapport avec le thème. Il les écrit sur son cahier de travail.
3. Le **mardi matin**, les enfants dictent les mots à l'instituteur qui les écrit au tableau. En même temps, un enfant les tape à l'ordinateur.
4. Dans la journée du **mardi**, la liste est imprimée pour chacun et collée sur le cahier de travail.
5. Le **mercredi**, les mots sont appris pour le jeudi en les lisant et en les écrivant sur le cahier. L'enfant cherche ce qui lui semble difficile et l'écrit plusieurs fois.
6. Le **jeudi matin**, l'instituteur dicte les mots aux enfants sur une feuille de dictée. Parfois, un enfant dicte à un autre enfant. Parfois, il s'agit d'une autodictée.
7. Les mots écrits avec erreur doivent être à nouveau appris.
8. L'enfant écrit son résultat au bas de la feuille de dictée.

Exemple : pour 30 mots : 3 erreurs 27/30.

une belle manière de développer l'interaction et la complicité entre élèves. L'enseignant reste attentif, fait confiance, répond aux questionnements : cette autonomie qu'il leur accorde permet d'établir une relation basée sur le respect mutuel. Pour certaines activités (cahier de calcul), il affiche des pancartes cartonnées le long des murs indiquant le niveau sonore requis pour respecter la concentration des uns et des autres : "je chuchote", ou "silence". Liberté ne veut pas dire absence de règles. C'est à partir de principes énoncés et discutés ensemble que les enfants pourront acquérir et développer leur autonomie citoyenne. "On ne prépare pas l'homme à l'activité par la passivité. Nous voulons une école où l'enfant se prépare à la vie à venir"⁶. L'enseignant tisse le fil conducteur des apprentissages tout en permettant à l'enfant de se construire.

Chaque jour son métier sur l'ouvrage

En plus de son rôle de petit écolier, l'enfant prend sa place dynamique au sein de l'école. Chaque trimestre, un "métier" différent lui est attribué par tirage au sort, lui permettant de développer ses capacités d'observation, de communication, son engagement : responsable du calme dans le couloir, de la répartition équitable et du rangement des jeux de cour, du nettoyage des tableaux, du rangement de la bibliothèque, des volets roulants, du rangement de la classe, du tri sélectif du matériel recyclable, du jardin Bizu ! Au fil de l'année, l'enseignant observe les progrès réalisés dans l'organisation personnelle, le soin rédactionnel, la propreté des locaux et la fierté avec laquelle les enfants accomplissent leurs tâches respectives. Ici, l'on n'entend pas de sonnerie à l'heure de la récréation, il n'y en a pas. L'enseignant propose la pause au moment le plus approprié, conservant le temps nécessaire pour aller jusqu'au bout de son explication mathématique, sans être interrompu par la sonnerie fatidique... jusqu'à en oublier le car du soir ! À trois reprises, c'est le chauffeur qui est venu s'enquérir des écoliers qui, concentrés sur leur activité en cours, n'avaient pas vu (pas plus que l'instituteur) le cadran de l'horloge. Fréquemment, les enfants n'ayant pas achevé leur activité sollicitent le droit de rester à l'intérieur de la classe durant la pause pour terminer en autonomie. Ceux qui répètent le futur spectacle musical à destination des familles de l'intercommunalité⁷ sont déjà dehors sous le préau, installant le grand tapis, la sonorisation, qu'ils rangent avec le même soin en fin de récréation. Pour *la danse du cheval*, morceau en tête des hit-parades, garçons et filles se mélangent et enchaînent leur complexe chorégraphie sans complexe. C'est l'occasion de pratiquer l'expression théâtrale et musicale, en appliquant le principe de la mixité. Côté cour, les plus sportifs sortent le matériel, décidant d'un arbitre et des équipes sans plus attendre. L'un d'eux rapporte une erreur d'arbitrage auprès du professeur qui leur rappelle

alors qu'ils doivent s'accorder et gérer les règles entre eux. Ceci ne l'empêche pas pour autant de mettre la main à la balle lorsque les élèves l'y invitent.

Bulletin d'évaluation en suspension

En fin d'année, chaque élève de l'école Bizu s'approprie et rédige son bulletin d'évaluation. La feuille où il inscrit ses commentaires comprend trois espaces d'égale grandeur : ce que l'enfant pense de son travail, ce que l'enseignant pense, ce que les parents pensent. La primauté est donnée à l'écolier, pour permettre un espace vierge propice à sa liberté d'écriture. Il date et signe son appréciation, souvent sévère face à lui-même, tant la marche vers l'estime de soi reste encore haute : "Je pense que j'écris de travers. Je pense que je ne suis pas bonne en français. Je pense que je suis de moins en moins timide". Au moins l'anaphore garantit-elle l'énergie de la pensée ! Ensuite, l'enseignant expose son avis, largement élogieux face au chemin de progression réalisé par l'élève : "Elle a le goût du travail, s'intéresse et fait des progrès. Elle est beaucoup moins timide". Enfin, les parents, partenaires essentiels, prennent connaissance et participent à cet échange réciproque. Ainsi, le cheminement de l'enfant, citoyen en devenir, est-il perçu à sa juste valeur : un être à part entière. Dans son rapport d'inspection, l'IEN (Inspecteur de l'Éducation nationale) remarque avec éloge "cette démarche coopérative et participative au service de la construction d'un élève citoyen".

Cette année sera la dernière pour "l'instituteur du village", il part à la retraite. Pour les deux stagiaires, futures professeures des écoles présentes lors du premier trimestre, cette observation reste mémorable : "L'autonomie est impressionnante, ainsi que la réflexion et l'expression écrite", affirme Lucie. Alice, sa collègue, renchérit : "Dans dix ans, je m'en souviendrai. Ce n'est pas une classe où l'on reste assis à sa place. J'ai compris qu'il est possible d'associer liberté et réussite".

"Le vent emporte la feuille qui voltige... tranquille
comme un poème qui danse dans le vent."
(Lise, neuf ans).

1. École Bizu : du nom du personnage de bande dessinée offert par Jean-Claude Fournier. www.ecolebizu.org

2. Sivos : Syndicat intercommunal à vocation scolaire

3. L'enseignant et les enfants ont témoigné un mercredi à l'IUFM de Nantes autour du thème "la bien-traitance à l'école".

4. *Le petit journal de Bizu*, du 25 octobre 2012 évoque un partenariat avec la Commission européenne, le Comité olympique français autour des valeurs du sport. Consultable sur www.ecolebizu.org

5. À l'instar de Célestin Freinet qui avait installé une imprimerie dans sa classe, les enfants de l'école Bizu fabriquent leur journal.

6. Propos de Célestin Freinet, 1933, *Bulletin des Amis de Freinet*, avril 2012.

7. Classe coopérative du regroupement intercommunal pédagogique de Beaumont-Pied-de-Bœuf, Le Buret, Préaux.